



**HAL**  
open science

## Evolution des besoins de formation dans l'enseignement supérieur agronomique et agro-alimentaire des pays d'Europe Centrale

Philippe Ruffio, Christian Mouchet, Jean Barloy, . Société Française d'Économie Rurale

### ► To cite this version:

Philippe Ruffio, Christian Mouchet, Jean Barloy, . Société Française d'Économie Rurale. Evolution des besoins de formation dans l'enseignement supérieur agronomique et agro-alimentaire des pays d'Europe Centrale. Session "La fin du collectivisme agricole à l'Est : une nouvelle donne pour l'Europe", Société Française d'Economie Rurale (SFER). FRA., 1992, Paris, France. 6 p. hal-02338179

**HAL Id: hal-02338179**

**<https://hal.science/hal-02338179>**

Submitted on 7 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Communication à la session de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ECONOMIE RURALE (SFER) des 20 et 21 Mai 1992 : "LA FIN DU COLLECTIVISME AGRICOLE A L'EST : UNE NOUVELLE DONNE POUR L'EUROPE".

Atelier C1 : "Les transferts de savoir-faire"  
INA PG, 16 rue Claude Bernard - 75005 - PARIS

EVOLUTION DES BESOINS DE FORMATION  
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AGRONOMIQUE  
ET AGRO-ALIMENTAIRE DES PAYS D'EUROPE CENTRALE

**E.N.S.A. RENNES**

27 MAI 1992

ECONOMIE RURALE  
BIBLIOTHEQUE

Ph. RUFFIO, Ch. MOUCHET, J. BARLOY  
Ecole Nationale Supérieure Agronomique  
de RENNES (1)

INTRODUCTION

Deux ou trois ans après le début du processus de démocratisation et d'ouverture des frontières, les pays d'Europe Centrale et Orientale se trouvent confrontés à de graves problèmes de formation, de l'ouvrier spécialisé à l'ingénieur. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine agricole et agro-alimentaire, tant le secteur primaire joue un rôle économique et social important dans ces pays.

L'outil de production agricole, (structures d'exploitations, équipements, main d'oeuvre) y est en effet soit vétuste ou obsolète, soit complètement inadapté aux nécessités de l'heure. Ce constat s'aggrave lorsqu'on sait que l'agriculture présente un faible degré de performance, aussi bien technique qu'économique, que la qualité des produits n'est pas conforme aux normes communément admises dans l'Europe de l'Ouest, et que l'environnement subit de sérieuses dégradations du fait des pratiques agronomiques usitées.

Le même diagnostic est formulé par les experts sur la structuration des filières agro-alimentaires : inorganisation des producteurs dans certains cas, industries de transformation mal équipées et peu efficaces, stockage et conditionnement problématique, distribution mal organisée. Enfin, le monde rural souffre également d'un mode de structuration sociale et de l'espace hérité d'une période d'industrialisation de l'agriculture : gestion insuffisante de l'emploi des espaces ruraux, équipements collectifs absents ou inadaptés, retard de développement des zones rurales...

La construction d'une nouvelle agriculture sera une oeuvre de longue haleine, d'autant plus que beaucoup d'espoirs sont mis dans ce secteur ; les enjeux principaux sont le maintien de l'emploi (mais pas du suremploi), l'émergence d'une capacité exportatrice, la constitution d'une base d'accumulation pour le développement économique. Cependant, la difficulté de l'entreprise ne doit pas faire oublier que certains aspects de la situation actuelle constituent des facteurs favorables. En particulier, l'aspiration à de profondes réformes et la rapidité des transformations font que les forces sociales tendant à

### ***1.1. La constitution d'unités de production nouvelles***

Le problème posé ici est double puisqu'il s'agit de déterminer les modalités juridiques, économiques, sociales et techniques de ce que l'on appelle de manière un peu restrictive la privatisation, mais aussi de former des ingénieurs aptes à mettre en oeuvre la réforme ainsi décidée.

Toutefois, les expériences somme toute assez récentes du développement en Europe de l'Ouest, en France notamment, montrent bien qu'il y a interpénétration des deux. Comment imaginer en effet que les agents de développement agissant sur le terrain soient de simples relais d'exécution de réformes décidées au niveau gouvernemental ? Il y a donc nécessité de former un ensemble d'ingénieurs et techniciens qui puissent à la fois être partie prenante de la réflexion sur la nouvelle agriculture et construire des modèles d'entreprises agricoles et rurales dont ils veilleront à la mise en oeuvre.

D'un point de vue concret, plusieurs points sont à envisager :

- la restructuration du facteur foncier suppose des opérations sur le cadastre. L'intervenant privilégié qu'est le juriste, est obligatoirement accompagné par l'agronome, en particulier pour la prise en compte de la fertilité des sols.

- en matière de techniques productives, d'organisation et d'emploi de la main d'oeuvre, la constitution de nouvelles unités relève typiquement des compétences d'ingénieur agronome polyvalent. Dans le cadre des options fixées par le débat politique national, lui seul peut répondre aux questions du type : quelle taille en surface, quelle dimension d'atelier, quelle irrigation, etc...

- sur les formes d'organisations juridiques, économiques et sociales, nécessairement souples et multiples, l'avis de l'ingénieur agronome doit compléter celui du juriste sur les points suivants : nombre d'associés et formules sociétaires, exploitation familiale ou salariale (ou maintien des fermes d'état car le débat n'est toujours pas tranché dans certains pays), modalités techniques du démantèlement des grandes exploitations étatiques.

### ***1.2. L'encadrement technique et économique de l'agriculture***

Nous entendons ici par le terme encadrement l'ensemble des tâches d'organisation de la production et d'appui à celle-ci, mais aussi de vulgarisation des techniques, de diffusion de l'innovation et enfin, de l'ensemble de ce qu'il est convenu d'appeler le "développement agricole".

Dans les exploitations étatisées et les coopératives agricoles de grande dimension (c'est-à-dire la quasi totalité de la production en Hongrie, mais par contre une part modeste en Pologne), ces tâches étaient assurées pour l'essentiel par des ingénieurs spécialisés employés à plein temps dans un seul domaine. Dans un premier temps et de façon urgente, l'adaptation de ces cadres, pour ceux qui restent employés dans le domaine agricole, fait appel à une formation de recyclage. Ceci suppose également que soient créées des structures pouvant les recruter, puisque la privatisation (ou le démembrement) des grandes exploitations supprime de facto leur poste de travail.

La formation initiale de conseillers agricoles devrait fournir des diplômés dans tous les domaines techniques : agronomie, pédologie, élevage, machinisme, etc... ainsi que dans les domaines financiers (crédit agricole) et économique (conseillers de gestion). Ces conseillers ont pour rôle d'aider à la mise en place des exploitations nouvelles ou au développement des anciennes, à formuler un

Techniquement, la modernisation suppose le renouvellement des équipements et la création d'unités nouvelles y compris dans le domaine du stockage, de la conservation, du conditionnement. Les ingénieurs travaillant dans ces unités doivent être spécialisés notamment en process et en qualité. Deux remarques doivent être formulées : là comme ailleurs ce secteur n'est pas réservé aux étudiants des universités d'agronomie, les technologues pouvant provenir d'autres formations. Par ailleurs, la formation linguistique à l'anglais mais aussi au français et à l'allemand, prend une très grande importance, à cause des investissements de firmes originaires d'Europe de l'Ouest (joint-ventures).

Economiquement, on retrouve pour les industries agro-alimentaires le problème de la transition à l'économie de marché : retour à l'autonomie dans le cadre d'une politique alimentaire, obligation de rentabilité à terme, satisfaction de la demande. Les cursus des universités agronomiques peuvent former dans cet objectif des ingénieurs chargés des relations avec les fournisseurs, ou du marketing à l'aval, ainsi que des managers, en concurrence là aussi avec d'autres formations.

Au fur et à mesure que l'on descend dans la filière vers le maillon final qu'est le consommateur, le rôle des agronomes et ingénieurs agro-alimentaires tend à se réduire, pour devenir potentiellement faible dans la distribution. Là en effet, ils cèdent la place à des spécialistes du commerce et de la gestion. Ce dernier constat permet de ramener à sa juste dimension la requête constante d'une formation en marketing et à l'économie de marché. Certes, celle-ci doit faire partie de la culture générale des étudiants des Universités d'agronomie, mais il semble que les spécialistes des questions commerciales soient assurés de se voir réserver un domaine d'emploi bien défini.

## ***2 - LES CONDITIONS DE L'EVOLUTION DE L'APPAREIL D'ENSEIGNEMENT ET SES LIMITES***

L'enseignement supérieur des pays d'Europe Centrale est actuellement l'objet de l'attention des organismes internationaux (Banque Mondiale), des ministères de tutelle et des professionnels afin de définir les conditions et les modalités de son évolution.

L'ensemble de ces réflexions se cristallise en fait autour de quatre thèmes que nous analyserons successivement et qui seront l'occasion de préciser notamment les limites de l'adaptation en cours :

- la définition d'une politique nationale et des stratégies de développement des universités
- l'adaptation des projets pédagogiques
- la mise en place d'une politique de la recherche dans les établissements
- la contrainte des moyens.

Nous constaterons d'ailleurs que cette analyse n'est pas absolument spécifique au secteur agronomique mais renvoie aussi à des interrogations plus générales.

## 2.2. L'adaptation des projets pédagogiques

L'analyse de la situation actuelle et des projets en cours de discussion permettent de repérer les problèmes cruciaux de l'adaptation des projets pédagogiques. La problématique générale porte notamment sur les conditions et les moyens d'un élargissement des domaines de compétence et de formation hors du champ de l'agronomie classique.

a) La refonte des parcours de formation doit favoriser l'émergence de cursus courts et l'accroissement de la sélection à l'entrée. Les établissements élaborent actuellement des schémas (formations courtes en 2 ou 3 ans, longues en 5, 3+2, 4+1, 4+2...) où les partis pris de l'excellence et des intérêts de la communauté enseignante ne correspondent pas nécessairement aux impératifs du marché de l'emploi. Les systèmes occidentaux (anglo-saxons et germaniques en particulier) servent de référence obligée.

b) Le constat de carence en matière de compétence est un deuxième souci de préoccupation. Il touche les disciplines directement liées à l'économie de marché (droit, gestion, économie, sciences sociales), à la modernisation de l'appareil de production (sciences et technologies agro-alimentaires) mais aussi au développement nécessaire des approches pluri-disciplinaires quand la formation antérieure était très spécialisée.

c) Le développement des activités de formation continue (en réponse à l'énorme besoin de recyclage, de formation professionnelle et de promotion sociale des agriculteurs et des cadres) et de développement en collaboration avec les structures professionnelles ou étatiques est un nouvel enjeu pour les établissements.

Plus généralement, il pose la question de l'insertion de l'université dans le monde économique et social et des modalités de contacts avec les professionnels (agricoles et industriels) et les collectivités locales. C'est une nouvelle alternative aux relations exclusives du passé avec les systèmes productifs étatisés.

d) Les innovations pédagogiques (réduction des volumes horaires hebdomadaires de 40 à 25 heures environ, développement des matières optionnelles et de l'enseignement des langues, accroissement des travaux personnels et de terrain, extension des examens écrits...) ne visent pas tant à améliorer le niveau scientifique des étudiants (qui est bon) que de développer leur autonomie, leur capacité d'initiative, leur motivation et leur participation active au processus de formation.

Plus généralement, ces travaux sont aussi l'occasion de débats et de discussions sur les interrogations classiques dans nos pays, relatives à la spécialisation/polyvalence, ou à l'orientation théorique ou pratique de l'enseignement.

## 2.3. La mise en place d'une politique de la recherche dans les universités

Comme nous le rappelions plus haut, l'université s'est vue dépossédée, dans la période précédente, d'une partie de ses prérogatives en la matière. En Hongrie par exemple, l'Université n'est plus habilitée à délivrer les diplômes équivalents à la thèse de 3ème cycle et à l'habilitation à diriger des recherches, au profit de l'Académie des Sciences. Par ailleurs, les établissements disposent de moyens insuffisants et en diminution.

## CONCLUSION

Les pays d'Europe Centrale et Orientale (et en particulier la Pologne et la Hongrie) ont une tradition et disposent d'un potentiel de formation important et de qualité dans le domaine de l'enseignement supérieur agronomique et agro-alimentaire. Le nouveau contexte politique et économique doit néanmoins se traduire dans les prochaines années par une adaptation de l'enseignement aux nouvelles exigences du développement de la filière agro-alimentaire dont les mutations sont à la fois d'ordre technique, économique, social et culturel.

Traditionnellement orientés vers la formation élitiste (favorable aux formations longues au détriment des cursus courts) de cadres de la production relativement spécialisés, le système doit évoluer plus qualitativement que quantitativement vers un élargissement de ses domaines de compétence hors du champ de l'agronomie classique et vers des démarches à caractère pluridisciplinaire.

Dans les années à venir, les fonctions de service se développeront dans la sphère agricole tandis que le secteur de la transformation restera demandeur de technologues.

Parallèlement, les universités seront mises au défi de répondre à la demande croissante de techniciens et de formation continue à l'intention des cadres et des agriculteurs actuellement en activité (souvent dans le secteur public) et devant se recycler pour conserver un emploi ou s'adapter aux nouvelles conditions de son exercice.

Les gouvernements et les établissements réfléchissent aux moyens d'assurer cette transition mais les contraintes financières et humaines sont lourdes. L'aide internationale est souvent présentée comme la panacée mais cette stratégie ne doit pas masquer la nécessaire et indispensable mobilisation des forces économiques et sociales de ces pays autour d'un projet de société dont l'avenir du système éducatif est une composante essentielle.

---

**PETRASOVITS I. (1990)**

Les contraintes fondamentales du développement des Universités de Hongrie  
Université Agronomique de Gödöllő, Document polycopié, 41 pages.

**POLISH - EUROPEAN COMMUNITY - WORLD BANK - TASK FORCE (1991)**

An agricultural strategy for Poland  
Banque Mondiale, Bureau de Paris, 326 pages.

**REITZER D. (1991)**

Propositions pour un développement de notre coopération en Hongrie, en matière de recherche, enseignement supérieur et technique et formation professionnelle pour l'année 1992.  
Ministère de l'Agriculture, DRAC, 15 pages + annexes

Documents divers de présentation des établissements.